

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 475

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 475 9 novembre 1978  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Pierre Lehmann

475

## Le nucléaire par la bande

*A l'ombre de la controverse nationale sur l'installation de centrales nucléaires, on continue, à un rythme de plus en plus accéléré, à installer le chauffage électrique direct à travers le pays entier. Derrière cette offensive de grand style des sociétés d'électricité — qui n'obéissent là du reste, qu'à la logique de leur politique de vente d'énergie — il faut voir une tentative délibérée d'imposer le nucléaire par la bande: on crée d'abord de toutes pièces un besoin accru en électricité, et on impose ensuite le nucléaire comme la seule façon de répondre à la demande (substitution du pétrole oblige!).*

*Les responsables de ces grandes manœuvres énergétiques sont du reste assez sûrs de leur fait aujourd'hui pour publier leurs plans. Voyez par exemple le rapport concocté par un "groupe d'étude" de l'Union des centrales suisses d'électricité, de la SA BBC Brown Boveri et de la SA Sulzer Frères, travail intitulé "Le remplacement du pétrole, un problème résoluble" (sic). Suivons la démarche des experts, en trois temps:*

*1. Un constat "encourageant": "L'attrait croissant qu'exerce le chauffage à l'électricité se constate aussi au fait qu le nombre d'installations de chauffage électrique en Suisse a passé de 5000 en 1971 à 54 000 en 1978; aujourd'hui, 2 pour cent environ de tous les logements sont chauffés électriquement; ce sont suivant les besoins des appareils de chauffage direct, des chauffages à accumulation ou des systèmes mixtes combinant les deux premiers types".*

*2. Les perspectives d'avenir: "Vu l'importance du chauffage électrique pour le remplacement du pétrole, l'économie électrique s'est attaquée à un programme de développement de grande envergure; elle sera en mesure de chauffer élec-*

*triiquement d'ici dix ans 10 à 15 pour cent de tous les logements suisses; à ce moment, se pourront être quelque 600 000 tonnes de pétrole qu'il n'y aura plus besoin d'importer chaque année".*

*3. Le besoin créé, on passe à l'indispensable nucléaire: "Du point de vue de la production le programme nucléaire suisse offre les conditions nécessaires pour la réalisation de ces objectifs; il est vrai que les centrales nucléaires seront construites tout d'abord afin d'assurer la couverture suffisante des besoins normaux d'électricité; cependant, les centrales nucléaires produisent ce que l'on appelle de l'énergie en ruban, soit une quantité de courant qui reste constante jour et nuit; pourtant, la demande d'électricité se concentre habituellement surtout sur les heures du jour et du soir; du fait de la mise en service de nouvelles centrales nucléaires, la marge de capacité inutilisée augmentera automatiquement en dehors des heures de pointe, spécialement pendant la nuit. Cette énergie peut être utilisée pour la production de chaleur; c'est pourquoi le chauffage des locaux ne nécessite aucune capacité de production supplémentaire mais permet au contraire une utilisation mieux équilibrée d'installations qui sont de toutes façons nécessaires pour les besoins normaux de courant".*

*CQFD. Admirable convergence des objectifs! Les promoteurs du nucléaire ont ainsi résolu un de leurs problèmes en lançant le chauffage électrique.*

*Revenons au quotidien concret! En fait, pour accélérer la propagation de ce chauffage aberrant, on compte sur deux arguments de vente qui sont les suivants:*

*— Le chauffage électrique direct est comparativement très bon marché à l'installation; cela est dû au fait qu'il n'y a pas de tuyaux à po-*

SUITE ET FIN AU VERSO